

TROPHÉES DE L'INNOVATION



OBJET DU CONCOURS

i-Trans, membre fondateur du réseau de clusters européens ERCI, organise pour la France la phase 1 de ce concours d'innovation ferroviaire.

Objectif : valoriser et honorer les compétences et savoir-faire des entreprises innovantes offrant des solutions permettant l'accroissement de la compétitivité de la filière ferroviaire.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Seules les **entreprises installées en France** peuvent déposer une candidature.

Trois trophées seront remis par le jury à l'issue des candidatures :

- Meilleure Grande Entreprise
- Meilleure PME
- Innovation « Coup de cœur »

Pour plus d'informations sur les modalités du concours, vous pouvez prendre connaissance du règlement et des critères d'évaluation en [cliquant ici](#).

COMMENT PARTICIPER ?

11 février

Lancement de la phase 1 du concours.

10 mars

Date limite de participation – Téléchargez le dossier de candidature [ici](#).

22 mars

Délibérations du jury.

27 mars

Annonce des résultats et remise des prix à l'occasion du SIFER 2019

POURQUOI PARTICIPER ?



- Possibilité de **participer à la phase 2** (= européenne) du concours qui aura lieu en octobre 2019 **pendant l'Expo Ferroviaria de Milan, Italie.**
- Une forte **visibilité auprès des Donneurs d'Ordre** Français et Européens
- Une **promotion** auprès de l'ensemble du réseau ERCI et des membres d'i-Trans (communiqué de presse, réseaux sociaux...)

N'attendez plus et envoyez-nous dès à présent vos candidatures par mail à l'adresse : contact@i-trans.org